

L'INFOLETTRE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence)

Tél : 03 86 35 09 76

contact@venizy.fr - site : venizy.fr

Agence postale- bibliothèque

du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



L'humour est la plus saine des lucidités

JUIN - JUILLET 2021

Quand la démocratie prend une claque

La gifle qui a été infligée à Emmanuel Macron lors de sa visite dans la Drôme est un acte odieux, intolérable, violent, inadmissible.. les adjectifs ne manquent pas pour le qualifier, mais personne n'a certainement le droit de le trouver amusant. Que l'on sache, M.Macron n'est pas un autocrate ni un dictateur Il ne s'est pas imposé par la force à la tête de la Nation. Il a été régulièrement élu dans un système qui veut que chacun se plie, bon gré mal gré, aux choix exprimés par une majorité d'électeurs. L'agression dont il a été victime est un signal très inquiétant adressé à notre démocratie. Cette atteinte à l'Autorité suprême vient couronner, une désacralisation, une délégitimation croissante de ce qui fonde notre Nation: l'adhésion à un contrat social fondé sur l'acceptation du suffrage universel et sur le respect inconditionnel des représentants de la République Un contrat, aujourd'hui, miné de toutes parts.

On ne peut s'empêcher, à travers cette agression hautement médiatisée, d'établir un parallèle avec celles certes beaucoup plus discrètes mais tout aussi scandaleuses dont les élus les plus modestes font, quotidiennement l'objet. Il a été une époque, pas si lointaine, où la confrontation des idées enrichissait le débat et faisait progresser la qualité de ce qu'il est convenu d'appeler « le vivre ensemble ».

On en est maintenant très loin. Désormais, toutes les digues semblent avoir sauté. Le vide intersidéral des zéros sociaux, déversoirs de haine et de bêtises, règne en maître. Souvent instrumentalisés par des bonimenteurs sans scrupules qui ont trouvé là une façon rapide de rallier à leurs « idées » une cohorte d'âmes simples mais approbatives, croyant avoir trouvé, enfin, un sens à leur petite existence.

Comment s'étonner alors que certains décérébrés, furtivement élevés au rang de penseurs essentiels passent d'un médiocre jabotage virtuel à une violence réelle encore plus misérable ?

TRAVAUX

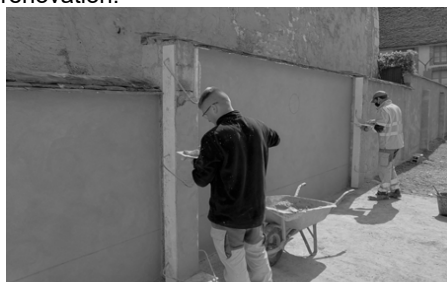
Église Notre-Dame

Construite avant 1905, l'église de Venizy appartient à la commune et c'est donc cette dernière qui est en charge de son entretien. Depuis plusieurs années des fissures inquiétantes affectaient les contreforts du clocher. La nécessité des travaux s'avérait urgente. L'entreprise Gebat a travaillé plusieurs semaines sur l'édifice afin de le consolider et de lui redonner un aspect moins austère et plus pimpant !



Place du Marché des 4 saisons

Installée à l'emplacement des ateliers de la Maçonnerie des Forges, la place du Marché des 4 saisons nécessitait, elle aussi quelques travaux de rafraîchissement avant d'accueillir les producteurs et les premiers clients. Ce sont les services techniques de la commune qui se sont chargés de cette rénovation.



La deuxième phase consistera au réaménagement des anciens ateliers et à

la réalisation d'ouvertures conformes au style architectural de la région.



Le futur marché

Le Marché maintenant c'est TOUTES LES SEMAINES à VENIZY

chaque mercredi de 17h à 20h - rue des Forges

Faisons vivre notre commune !

MARCHÉ

Un nouveau rendez-vous hebdomadaire

Le 19 mai s'est déroulée la première édition du « Marché des 4 saisons », un rendez-vous fixé chaque mercredi de 17h à 20h, rue des Forges, à proximité de la Mairie. La pandémie a démontré la nécessité de réduire les déplacements et de privilégier les circuits courts dans notre approvisionnement. Cette initiative offre également une nouvelle visibilité et un nouveau débouché aux producteurs locaux. La municipalité espère que ce petit marché du mercredi s'installera dans les nouvelles habitudes des veniziens !

Aujourd'hui, c'est une quinzaine de commerçants et producteurs qui sont fidèles au rendez-vous : maraîchers, boucher, fromagers, confiseur, horticulteur, brasseur, vendeur de cidre, de jus de pomme, d'œufs, de tartes salées, artisans etc...

Vraiment de quoi trouver son bonheur !
Mercredi prochain, on compte sur vous !

Publicité



MISCANTHUS
la culture du futur !
Un paillage bio et local "Made in Yonne"

Une solution de paillage unique, écologique et économique :

- locale et 100% naturelle
- finit les mauvaises herbes et la corvée du désherbage
- économique, il conservera votre terrain humide, limitant les arrosages
- Ph neutre, pas d'acidité rajouté
- aucune graine dans le paillage
- esthétique : vos massifs seront les plus beaux du quartier !

Cyril DEBREUVE
9 rue des Cours
Le Montelard
89210 VENIZY
06.18.59.30.88

AUTOROUTE

Une polémique est apparue au sujet d'une route forestière tracée récemment dans les bois communaux.

Nous rappelons que, conformément à leurs engagements, les communes qui ont confié la gestion de leur patrimoine forestier à l'Office National des Forêts se doivent ensuite de respecter ses décisions, d'ailleurs, toujours prises en accord avec la commission communale concernée.

En ce qui concerne cette fameuse route, le préfet a validé les travaux engagés et le fera savoir par un courrier adressé aux signataires d'une pétition qui voulaient les dénoncer.

INCIVILITÉS



C'est à se demander à quoi sert ce chapitre qui revient régulièrement dans l'Infolettre... En fait, à l'usage, on se rend

compte que la population se divise en deux camps : le premier, très très majoritaire qui a le sentiment d'appartenir à une communauté et met un point d'honneur à en respecter les règles, le second, très très minoritaire qui n'en a rien à f..... (*outré*). Nous rappelons donc, même si ça ne sert pas à grand-chose, que **le bruit est une gêne totalement insupportable**, qu'il y a des horaires pour les travaux bruyants (*tondeuses et débroussailleuses thermiques par exemple*) et que même pendant ces horaires (*9h à 12h et 15h à 19h*) on doit rester conscient de la gêne occasionnée et réduire au mieux la durée de ces travaux. On peut rappeler aussi que la musique, matraquée au delà d'un certain niveau constitue une vraie souffrance pour le voisinage au même titre que les chiens qui aboient pendant des heures sans raison particulière. On peut également souligner que les poubelles ne doivent pas rester plus longtemps que nécessaire sur les trottoirs. On pourrait aussi dire que la vitesse est limitée à Venizy comme dans tous les villages, on pourrait enfin ajouter que.... mais ça ne sert à rien de continuer. Ou l'on a le respect d'autrui ancré dans ses gênes (*et ces conseils sont redondants*) ou l'on pense qu'exprimer sa « liberté » consiste à ne se soucier de personne d'autre que de soi-même (*et ces conseils resteront à jamais inutiles*).

EN BREF

Festivités

Les conditions d'organisation liées à la pandémie font que le programme de la fête de la musique est annulé. En ce qui concerne le 14 juillet et les videgreniers, toutes les communes sont dans l'attente des décisions du préfet.

Commémoration à la stèle des Fourneaux

Comme chaque année, une cérémonie commémorant l'héroïsme de la trentaine de maquisards (*maquis Horteur*) massacrés le 23 juin 1944 aura lieu le 26 juin à la stèle des Fourneaux. Cet hommage se déroulera en comité restreint en raison des consignes sanitaires encore en vigueur.

Élections départementales et régionales

Ces élections locales auront lieu les 20 et 27 juin prochains. Exceptionnellement, toujours en raison des règles sanitaires, 2 bureaux de vote seront ouverts de 9h à 18h à la Maison de la Culture (*et non à la mairie comme c'est le cas habituellement*)

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement fermé le 16 juin.

Commandes groupées de fioul domestique et de pellets.

Le CCAS rappelle que ces combustibles peuvent être commandés à un tarif préférentiel et livrés la première quinzaine de septembre.

Il faut juste vous inscrire en mairie en précisant vos coordonnées et les quantités désirées.

Tarifs en première page du site municipal venizy.fr

École de musique de la CCSA

L'école de musique est désormais fonctionnelle. Une inauguration officielle devrait avoir lieu fin septembre - début octobre avec un concert ouvert au public. Là aussi, il faut attendre de connaître l'évolution de la pandémie pour que des dates soient fixées.

HAUT-DÉBIT

Tout le monde l'aura remarqué, des équipes s'activent depuis quelques semaines dans les rues du bourg et des hameaux. Le déploiement de la fibre entre dans sa phase terminale. Afin de mieux comprendre ce qui va changer pour les particuliers, le Conseil Départemental a mis en ligne sur son site (*yonne.fr*) une page informative et une vidéo (*voir venizy.fr*). Chacun est invité à s'informer avec attention des enjeux et des modifications indispensables qu'elle va entraîner sur ses équipements.

RÉCURRENT



Recensement

Les jeunes filles et les jeunes garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.

Rassemblement en colonnes sur 2 ...

Nouveaux habitants



N'hésitez pas à venir prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.